

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Séance du jeudi 19 avril 2018, à 20h15
salle bourgeoisiale, bâtiment de l'Hôtel de Ville

Présidence	M. Dominique BUTTY	président
Présents	Pour la Commune de Romont M. Jean-Denis CORNU vice-syndic M. Didier DEMIERRE conseiller communal, directeur dicastère domaines/bâtiments/forêts Pour la Bourgeoisie 17 citoyens et citoyennes actifs-ves bourgeois-es de la Commune de Romont, sur 273 convoqués	
Excusés	Pour la Bourgeoisie Mmes/MM. Milica ANDRIC – Laurent COMTE - Camille CORNU – Micael RODRIGUES – Parviz RADGOHAR – Jamile HAGHROUYAN – Erika DUDEK (Sœur Marie-Jeanne) – Lilyam PITTET - Didier PITTET – Odile PITTET - David PITTET - Murielle UZÉ – Elisabeth TCHALOVSKI – Stéphane TCHALOVSKI – Laoura TCHALOVSKI – Almir MORENO COSTA – Giancarlo CERU – Vladimir NEDELJKOVIC – Zoran NEDELJKOVIC – Verica NEDELJKOVIC – Sandra KRIEGER – Katia LECLERC – Mme Cezaltina DE BRITO – Diana DE BRITO – Sylvie DE BRITO – Domingos DE BRITO – Denis GLANNAZ – Liliane CORNU – Claude AYER – M. François CHATTON – Charly SCHMOUTZ – Vesna WICHT-NEDELJKOVIC – Diana SHEHU	
Rédacteur	M. Yves BARD	secrétaire communal
Dactylo	Mme Hélène PITTET	collaboratrice administrative

OUVERTURE DE LA SEANCE

En sa qualité de Président de l'Assemblée bourgeoisiale, M. Dominique Butty, Syndic, salue les Bourgeoises et les Bourgeois de notre Ville et déclare cette Assemblée ouverte. Celle-ci a été convoquée selon les dispositions de la LCo, soit par affichage aux piliers publics, publication dans la Feuille Officielle, convocation personnelle datée du 28 mars 2018 et sonnerie de la cloche no 6 de la Collégiale.

Il nomme 1 scrutateur, en la personne de M. Claude AYER, qui confirme la présence de **17 personnes**, sur 273 Bourgeoises et Bourgeois convoqués.

ORDRE DU JOUR

1. Accueil.
2. Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 7 décembre 2017.
3. Comptes 2017.
4. Bâtiment de l'Ancien Couvent des Capucins – travaux en cours.
5. Divers.

Aucune remarque n'étant formulée concernant l'ordre du jour, celui-ci est soumis au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.

1. ACCUEIL

Voir rubrique « Ouverture de la séance » ci-avant.

M. le Président passe sans transition au point 2 de l'ordre du jour.

2. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 7 DECEMBRE 2017

Pour rappel, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée bourgeoisiale du 13 avril 2016, le procès-verbal n'est plus lu en Assemblée. La lecture du procès-verbal du 7 décembre 2017 n'est pas demandée.

Aucune remarque n'étant formulée concernant son contenu, M. le Président le soumet au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité, avec remerciements à son auteur, M. Yves Bard, pour sa parfaite rédaction.

3. COMPTES 2017

M. Jean-Denis Cornu, Vice-Syndic, Directeur du dicastère des finances, apporte les commentaires suivants aux comptes 2017 :

■ COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Le chapitre 94 « Immeubles & Domaines » fait ressortir une dépense de CHF 163'070.55 prélevée sur le crédit de CHF 300'000.00 voté le 09.12.2015. Ce montant correspond aux travaux effectués pour la création des WC, le réaménagement de l'ancienne sacristie ainsi que l'ancienne chapelle mortuaire.

Le solde du crédit sera utilisé en 2018 pour les travaux d'étanchéité des garages ainsi que l'assainissement de la place.

■ COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Le résultat des comptes de fonctionnement est conforme au budget avec un résultat excédentaire de CHF 22'696.55.

➤ Chapitre 020 – Administration générale

On constate une diminution des charges de CHF 2'900.00 env. par rapport au budget. Cette différence provient essentiellement d'une part du nombre de séances de la Commission de bâtisse qui ont été moins nombreuses que prévues (compte 020.300.0) et d'autre part des primes d'assurances réduites de CHF 1'300.0 en relation avec une ristourne rétroactive unique suite à la suppression des assurances sur les anciens domaines (compte 020.318.0).

Dans les recettes, le poste 020.436.0 « Remboursement de tiers » de CHF 2'014.05 correspond à une ristourne des frais d'avocat suite à la liquidation du litige du bail à loyer avec la crèche-garderie « Casse-Noisettes ».

➤ Chapitre 32 – Culture

La participation annuelle à l'Association « Les Capucins » pour la saison culturelle est de CHF 5'000.0. Un montant de CHF 500.0 a été alloué en soutien de l'exposition « Les Minimés » qui s'est déroulée en décembre dans l'ancienne église des Capucins.

➤ Chapitre 94 – Immeubles et Domaines

Le poste 940.314.0 « Entretien ancien couvent » laisse apparaître un montant de CHF 20'466.30 supérieur de CHF 2'466.30. Il est à noter que le coût des travaux d'ébouage et traitement du circuit de chauffage a été supérieur de CHF 5'000.00 au budget. Le changement de la porte d'entrée côté annexe a coûté CHF 5'123.00. Le financement de ces deux objets a été assuré par le prélèvement de CHF 11'000.00 sur le compte « Provisions du Bilan ». Les autres travaux prévus au budget de ce poste ont tous été réalisés.

Au poste 940.423.3, le montant de CHF 2'748.05 est en relation avec une indemnité unique de servitude de passage en faveur du Groupe E.

➤ Chapitre 95 – Gérance de la fortune et des dettes

Le poste 950.332.0 fait apparaître une charge de CHF 7'000.00 correspondant à l'amortissement comptable de la position « Forêt » à l'actif du bilan. En effet, suite à la vente des domaines, la Bourgeoisie ne possède plus de forêt.

La récapitulation fait ressortir un excédent de revenus de fonctionnement de CHF 22'696.55 auquel il faut ajouter les amortissements extraordinaires de CHF 7'000.00 pour obtenir un Cash-Flow de CHF 29'696.55.

➤ **Au bilan**

L'actif du bilan fait apparaître le prêt la Ville de Romont de CHF 1'550'000.00, inférieur de CHF 350'000.00 à la position du bilan 2016. Ce montant correspond au remboursement d'un prêt « Avance à terme fixe » de CHF 300'000.0 auprès de la BCF à 1 % échue le 10.02.2017 et le solde de CHF 50'000.00 correspond au besoin de liquidités pour le paiement des factures ordinaires que l'on retrouve à l'actif des disponibilités, au chapitre « Banques ».

La fortune au bilan de la Bourgeoisie de Romont s'élève à CHF 2'275'579.29 au 31.12.2017 en augmentation de CHF 22'696.55.

Les dernières pages présentent le détail des crédits votés, la liste des parcelles propriété de la Bourgeoisie et le tableau sur l'évolution du résultat de fonctionnement.

M. Cornu donne ensuite lecture du rapport des vérificateurs des comptes (cf annexe 1).

Les comptes de la Bourgeoisie ne suscitant aucune remarque, ils sont soumis au vote de l'Assemblée, qui les approuve à l'unanimité.

4. BATIMENT DE L'ANCIEN COUVENT DES CAPUCINS – TRAVAUX EN COURS

M. le Président donne la parole à M. Didier Demierre, Conseiller communal en charge du dicastère des bâtiments, pour la présentation de cet objet.

Le foyer des artistes est enfin terminé, soit l'ancienne morgue, ainsi que des travaux de l'office attenant et quelques améliorations électriques pour la sonorisation et l'éclairage durant les spectacles et la construction de WC extérieurs.

Pour les personnes qui n'ont pas eu la chance de passer dans les coulisses, il sera possible de découvrir et visiter ces locaux lors de l'Assemblée bourgeoisiale d'hiver, ou après les vacances d'été.

Concernant les travaux extérieurs (garages, place revêtue), ils ont été adjugés à l'entreprise Sulmoni SA et devraient débuter d'ici la mi-mai et se poursuivre jusqu'à fin juin, pour autant que le temps le permette.

Une séance de la Commission de bâtisse, avec tous les acteurs concernés, notamment l'entreprise précitée, la directrice de la Crèche, la Présidente de l'Association, sera mise sur pied afin de planifier les travaux, coordonner les corps de métier et assurer la sécurité des jeunes locataires et leurs éducatrices.

5. DIVERS

En tant que Président de la Bourgeoisie, M. Jean-Denis Cornu tient à relever la bonne qualité de la saison proposée par l'Association culturelle « Les Capucins ». Le programme de la prochaine saison est en cours d'élaboration et une conférence de presse se déroulera dans env. un mois. Il relève enfin que, durant tout le mois de mai, les lieux accueilleront une exposition de Mme Monique Kuhn et de sa fille.

La parole n'étant plus demandée, M. Dominique Butty, Président, clôt cette Assemblée bourgeoisiale en réitérant ses remerciements aux participants, qu'il invite à partager le verre de l'amitié au Café Suisse.

Au nom de l'Assemblée bourgeoisiale

Le Président



Dominique BUTTY

Le Secrétaire



Yves BARD

Annexe

1. Rapport des vérificateurs des comptes

Distribution le 21.08.2018 à

- Membres de la Commission bourgeoisiale.
- Conseil communal et Chefs de service.

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée bourgeoisiale de
la Bourgeoisie de Romont

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels de la Bourgeoisie de Romont, comprenant le bilan et le compte administratif (*compte de fonctionnement et compte des investissements*) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil Communal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance conformément à la loi sur les communes du canton de Fribourg et à son règlement d'exécution et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur les communes du canton de Fribourg et à son règlement d'exécution et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Granges-Paccot, le 11 avril 2018

Fidexpert SA Fribourg,
Granges-Paccot


Stéphane Uldry
(réviseur responsable)
(expert-réviseur agréé)


Stéphane Guillet
(réviseur agréé)

Annexes : Bilan et compte administratif